

### Dispositions générales

#### ARTICLE 1

#### **Organisateurs**

La confédération Kendalc'h, association loi 1901 d'intérêt général, organise un concours autour du vêtement breton. Les propositions pourront relever de la catégorie :

- Vêtement traditionnel
- Création contemporaine d'inspiration traditionnelle

# ARTICLE 2 Objectif

La confédération Kendalc'h entend par ce concours inciter ses groupes à travailler autour du vêtement breton, traditionnel ou contemporain, vecteur identitaire de notre culture. A chaque édition de ce concours, il est proposé un thème commun à la partie traditionnelle et à la partie contemporaine.

#### Le thème retenu pour cette édition : $AU\ BOULOT\ !$

Partie traditionnelle: Vêtement de travail porté traditionnellement en Bretagne avant 1914 en milieu rural, maritime et ouvrier. Partie contemporaine: Création contemporaine inspirée du vêtement de travail (rural, maritime et ouvrier) en Bretagne.

# ARTICLE 3 Candidats

Le concours est ouvert à tous les groupes de la confédération Kendalc'h dans le but de favoriser leurs recherches, la confection et la créativité. Il n'y a pas de limitation du nombre de participants au concours par groupe. La personne qui a travaillé sur la tenue (traditionnelle ou contemporaine) peut ne pas être la personne qui la porte. Dans ce cas, elle devra être présente pour expliquer sa démarche. L'âge des « mannequins » est libre, mais doit être en adéquation avec la thématique qui est appelée à changer à chaque édition de ce concours.

# ARTICLE 4 Modalités de participation

La participation requiert l'envoi :

- du formulaire d'inscription (à télécharger sur le site www. kendalch.com ou sur simple demande à confederation@ kendalch.com ou au 02 97 58 10 50)
- d'un document écrit saisi au traitement de texte et présentant les caractéristiques suivantes: 10 à 20 pages, impression recto seul, police garamon 12, noir, marge 2,5 cm de chaque côté, interligne 1,5cm, relié. Il est possible d'y joindre un support USB (photos, vidéos...).

Les participants sont également évalués sur une présentation en public et un échange oral avec le jury (10 minutes de présentation + 10 minutes de discussion avec le jury, pour le vêtement traditionnel toutes les personnes présentes sur scène pourront être questionnées), qui se feront en présence du public et permettront d'évaluer :

- la facture des tenues
- l'aisance et l'attitude face à un public de ceux qui les portent Pour la présentation, l'utilisation d'un support vidéo est possible.

#### ARTICLE 5

#### Informations légales

Les informations nominatives recueillies dans le cadre du présent concours sont traitées conformément à la loi du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. Les participants sont informés que les données à caractère personnel les concernant sont enregistrées dans le cadre de ce concours et sont nécessaires à la prise en compte de leur participation selon les modalités du présent règlement. Conformément à la loi Informatique et libertés, les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition à l'ensemble des données les concernant.

#### ARTICLE 6

#### Autorisation et responsabilité

Les organisateurs se réservent le droit d'annuler cette manifestation pour toute raison indépendante de leur volonté. Dans le cadre du concours, les participants autorisent la confédération Kendalc'h à utiliser librement les documents qui leur auront été adressées pour la sélection, et qui seront exclusivement utilisés à des fins culturelles. Les extraits du dossier ou les photographies-vidéographies prises le jour du défilé pourront être utilisés:

- Dans les publications ou sur le site internet de Kendalc'h
- Dans les médias dans le cadre de la promotion des résultats du concours et des concours suivants.

Par ailleurs, ces photographies pourront être utilisées après le concours (expositions itinérantes, affiches, calendriers ou informations liées au concours...). Ces utilisations ne pourront donner lieu à une rétribution ou un versement de droit d'auteur. Pour toute utilisation particulière, autre que celle mentionnée dans ce règlement, la confédération Kendalc'h s'engage à en informer les auteurs et à n'utiliser les images qu'avec leurs autorisations préalables.

#### ARTICLE 7

#### Respect du règlement

La participation à ce concours implique le plein accord des concurrents à l'acceptation du présent règlement et aux décisions concernant tout aspect de ce concours, qui seront définitives et exécutoires. Le non-respect du règlement entraîne l'annulation de la candidature.

#### ARTICLE 8

#### Date de clôture des inscriptions

**1**<sup>ER</sup> JUIN 2016

Les dossiers devront être transmis au plus tard pour le 1<sup>er</sup> juillet 2016 sous format papier à la confédération. Le concours aura lieu samedi 20 août 2016 dans le cadre de la Saint-Loup de Guingamp.

# Dispositions spécifiques au concours VÊTEMENT TRADITIONNEL

# ARTICLE 9 Objectif

L'objectif de ce concours est d'inciter les groupes à travailler sur les modes traditionnelles. Les pièces présentées peuvent être des pièces anciennes ou des reconstitutions.

#### ARTICLE 10

#### Composition du jury

Les membres du jury seront choisis par la commission costume de la Confédération Kendalc'h. Il pourra être fait appel à des regards extérieurs (autre région de France, historien de la mode, collectionneur...)

#### ARTICLE 11

#### Critères d'évaluation

Les propositions seront évaluées sur les critères suivants :

#### DOSSIER: 30% de la note globale

- Originalité de la recherche (mode peu ou pas exploitée, mode hybride...)
- Histoire du costume
- Implantation géographique, limite de l'aire
- Epoque
- Nomination des pièces (potentiellement en français-breton ou en français-gallo)
- Matériaux utilisés
- Si adaptations nécessaires aux matériaux actuels (différences, caractéristiques, raison du choix)
- Iconographie complète (lithographies, photographies et éventuellement films d'archives),
   y compris sources et dates
- Toute information que le candidat jugera utile de développer

#### VÊTEMENT : 40% de la note globale

- Cohérence des pièces (style des broderies, tissus, matériaux, coupes...)
- Cohérence de l'époque des modes présentées
- Choix des accessoires (chaussures, bijoux, sac à main, gants...)
- Choix du maquillage et des coiffures

#### PRÉSENTATION: 30% de la note globale

- Cohérence entre le discours et le dossier
- Tenue, aisance, « capital sympathie »

#### ARTICLE 12

#### Prix

Pour le groupe qui présente le vêtement vainqueur du concours :

- Trophée
- Prix d'une valeur de 250 €
- Invitation au Festival de la Saint-Loup
- Groupe ouvrant le défilé de Tradi'deiz
- Valorisation dans certains événements ou documents de communication de Kendalc'h



# Dispositions spécifiques au concours CRÉATION CONTEMPORAINE D'INSPIRATION TRADITIONNELLE

# ARTICLE 13 Objectif

La partie contemporaine a pour but de faire travailler sur une autre vision de la mode bretonne, d'adapter des modes traditionnelles à la période contemporaine et de valoriser la créativité. La confédération Kendalc'h réaffirme ainsi son objectif de positionner son action dans l'actualité de l'identité bretonne.

# ARTICLE 14 Composition du jury

Les membres du jury seront choisis par la commission costume de la Confédération Kendalc'h. Il pourra être fait appel à des personnes qui travaillent dans la mode (styliste, modéliste, couturier, brodeur, historien de la mode, professeur d'école de mode, représentant de marques de prêt-à-porter de Bretagne...)

#### ARTICLE 15 Critères d'évaluation

Les propositions seront évaluées sur les critères suivants :

#### DOSSIER: 30% de la note globale

- Explication de la démarche de création
- Explication des influences du costume sur la création
- Mise en avant des analogies formelles (du costume vers la création, inspiration de la broderie de l'ancien vers le moderne, de la coupe...)
- Présentation des tenues sur figurines colorisées : représentation, dessins , croquis...
- Détails en dessins (finitions particulières, motif de broderie, motif de perlage, motif de peinture...)
- Description et échantillonnage des matériaux choisis (éventuellement explication sur les interventions appliquées aux matériaux: teinture, stone wash, usure, amidonnage...)
- Explication de la fabrication (du croquis de mode à la réalisation finale), illustration (photographie, film...) du vêtement en cours de réalisation.

#### VÊTEMENT: 40% de la note globale

- Cohérence des tenues
- Cohérence dessin réalisation
- Bien aller du vêtement
- Choix des accessoires (chaussures, bijoux...)
- Choix de la coiffure et du maquillage.

#### PRÉSENTATION : 30% de la note globale

- Cohérence entre le discours et le dossier
- Tenue, aisance, « capital sympathie »

#### ARTICLE 16

#### Prix

Pour le créateur de la création primée :

- Trophée
- Prix d'une valeur de 500€
- Valorisation dans certains événements ou documents de communication de Kendalc'h



# Fiche de candidature au concours « Des modes et nous »

#### VÊTEMENT OU CRÉATION

Si vous souhaitez présenter plusieurs vêtements et/ou vous présenter dans les deux catégories, merci de bien vouloir compléter une fiche par vêtement.

□ Catégorie Costume traditionnel

☐ Catégorie Création contemporaine d'inspiration traditionnelle

Nom du costume présenté :

Terroir et époque de travail :

RESPONSABLE (PERSONNE À CONTACTER)

Nom :

Prénom :

Noms du groupe :

E-mail :

Téléphone :

Adresse :

# N BOULOT

#### FICHE D'INSCRIPTION À RENVOYER POUR LE 1<sup>ER</sup> JUIN 2016

#### Confédération Kendalc'h

confederation@kendalch.com 1 rue de Suède Porte Océane 56400 Auray

#### RENSEIGNEMENTS

confederation@kendalch.com 02 97 58 10 50 www.kendalch.bzh

